

Expliciter 121

Étapes de la prise de conscience et paliers de réflexivité En ateliers de professionnalisation

Nadine Faingold

Il y a selon moi dans les dispositifs d'analyse de pratique, deux paliers de réflexivité¹ correspondant à différentes étapes de la prise de conscience telles qu'elles ont été formalisées par Jean Piaget²:

- le premier, résultant d'un processus de réfléchissement et de mise en mots, qui permet de retrouver et souvent de « quasi-revivre » une situation professionnelle que le sujet a choisi d'explorer
- le second, résultant d'un processus de réflexion *a posteriori*, qui permet d'en apprendre quelque chose, de constituer une expérience de référence mobilisable ultérieurement.

Entre 2005 et 2007, j'ai coordonné une recherche sur l'analyse de l'activité des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse³, dont les différentes phases correspondaient à ces deux paliers de réflexivité. En effet, une première phase d'entretiens d'explicitation individuels avec les éducateurs avait permis la description de leur manière d'intervenir auprès des jeunes et de leurs familles. Dans une seconde phase, après relecture par tous (éducateurs et chercheurs) des transcriptions d'entretiens, un travail de groupe avait mené à la mise en évidence de savoirs professionnels partagés et à une définition par les praticiens eux-mêmes de leur cœur de métier. Ce dispositif de recherche m'a amenée ensuite à construire un dispositif de formation⁴, les ateliers de professionnalisation, qui vise la mise au jour des compétences incorporées dans la pratique de manière implicite et non conscientisée.

Je rappelle que la particularité d'un atelier de professionnalisation est qu'il s'agit de mettre en évidence les compétences incorporées dans un moment de pratique professionnelle positif. Il est nécessairement animé par un formateur expert en entretien d'explicitation. Quand il s'agit d'un dispositif de groupe, un EdE est mené avec l'un des professionnels présents, les autres participants ayant une grille d'observation permettant de noter dans des colonnes distinctes les prises d'information et les prises de décision.

Je présente ici le schéma des étapes de la prise de conscience, tel qu'il a été repris par Pierre Vermersch⁵, et j'y adjoins, pour chaque étape, un commentaire permettant de comprendre comment s'articulent les différentes phases des ateliers de professionnalisation⁶.

¹ Faingold N. (2006) Explicitation des pratiques, réflexivité, construction identitaire. *Expliciter* n°63, pp.18-25.

² Piaget J. (1974). *La prise de conscience*. Paris, P.U.F.

³ *Dire le fait éducatif, Rapport de recherche*. Faingold N. coord.(2009), ENPJJ Roubaix.

⁴ Faingold N. (2014). Réduction et résonances en recherche et en formation : des compétences en acte à l'identité professionnelle. In Mouchet A. (Ed.), *L'entretien d'explicitation. Usages diversifiés en recherche et en formation*, pp. 39-60. Paris : L'Harmattan.

⁵ Vermersch P. (1994) *L'entretien d'explicitation*, p.80. Paris, P.U.F.

⁶ Faingold N. (2014). Les ateliers de professionnalisation. *Expliciter* n°103, pp.29-30.

Les étapes de la prise de conscience

Vécu immédiat : Conscience directe de ce que nous vivons au présent.

La mémoire enregistre beaucoup plus que ce dont a immédiatement conscience le sujet dans l'action : il s'agit de contenus implicites, pré-réfléchis, dont certains pourront revenir facilement à la conscience, d'autres venant alimenter le vaste univers de l'inconscient « ordinaire ».

Les professionnels, qu'ils soient débutants ou expérimentés, sont très largement ignorants des savoirs et savoir-faire qu'ils mettent en œuvre dans la pratique en acte. En atelier de professionnalisation, on vise la description de moments professionnels positifs, dans le but de faire ré-émerger les savoir-faire en acte dans la situation explorée.

Comment donc ré-accéder à la complexité de ce qui est mis en œuvre par un praticien dans un moment de son activité professionnelle ? Comment créer les conditions de la prise de conscience de ce qui se joue dans l'action, dans la succession des prises d'information et des prises de décision ?

Premier palier de réflexivité

Processus de réfléchissement :

Le processus de réfléchissement peut se mettre en place spontanément, quand nous convoquons le souvenir d'un moment passé quel qu'il soit. Mais ces souvenirs sont le plus souvent lacunaires, superficiels, évanescents. L'entretien d'explicitation, par l'accompagnement du sujet vers la position d'évocation, permet de recontacter de façon approfondie le vécu dans sa complexité. C'est une aide au réfléchissement provoqué. L'accompagnement d'un professionnel vers une position d'évocation ou position de parole incarnée est donc la condition nécessaire pour aller au plus près de ce qui a été subjectivement vécu dans un contexte singulier. Ce qui est cherché par le réfléchissement, c'est le film au ralenti de ce qui s'est passé pour le sujet. Ce ralentissement du flux de parole est indispensable pour laisser aux souvenirs la possibilité de se frayer un chemin vers la conscience.

Prise de conscience 1- Vécu re-présentifié

Le résultat du processus de réfléchissement est le contenu premier du ressouvenir, quand nous reviennent des sensations, des images, des sons, ou encore des gestes. Les gestes sont d'ailleurs un indicateur puissant du pré-réfléchi, ils peuvent analogiquement mimer l'action passée, mais aussi indiquer métaphoriquement le contour d'une pensée, ou la coloration émotionnelle d'un vécu, donnant par là-même accès au sens sous-jacent.

Processus de mise en mots

Une fois en prise avec le vécu passé, il est possible de le verbaliser. Dans le cadre de l'explicitation des pratiques professionnelles, les relances vont suivre le fil chronologique de l'action, et chercher la mise au jour de la succession des prises d'information et des prises de décision de manière à obtenir une description au plus près du déroulement de l'activité du sujet.

Prise de conscience 2 : Vécu explicité

Le résultat est le contenu verbalisé du vécu de référence.

L'accompagnement du processus de réfléchissement par la mise en évocation et du processus de mise en mots par les relances spécifiques à l'entretien d'explicitation donne accès à ce que j'appelle un premier palier de réflexivité : obtenir une description pas à pas de ce qu'a été le vécu subjectif de l'action dans un moment spécifié.

Une fois menée cette première étape de mise au jour du vécu dans sa complexité, un nouveau processus peut se mettre en place a posteriori, pour revenir sur ce que nous apprend la redécouverte de ce qui s'est précisément déroulé dans la situation explorée.

Second palier de réflexivité : Le processus de réflexion a posteriori.

Prise de conscience 3 – Conceptualisation de l'action : vécu objet de connaissance.

En atelier de professionnalisation, après un temps d'entretien d'explicitation, cette phase *a posteriori* est inaugurée par la question posée au groupe de participants : « *Qu'est-ce qu'il ou elle a su faire ?* », et celle posée au professionnel lui-même : « *Qu'est-ce que tu as su faire ?* », question qui permet la mise en évidence de savoir-faire professionnels dont le sujet n'avait pas encore pris conscience, et encore moins verbalisés, savoir-faire qui indiquent l'existence de compétences en acte, acquises ou en cours d'acquisition, que l'on peut retrouver dans les référentiels-métier. L'un des rôles des animateurs de la démarche est de mettre en relation la manière dont est formulée par les participants un savoir-faire identifié, et la dénomination abstraite qui figure dans le référentiel de compétences.